

Communiqué de Presse

Développement durable

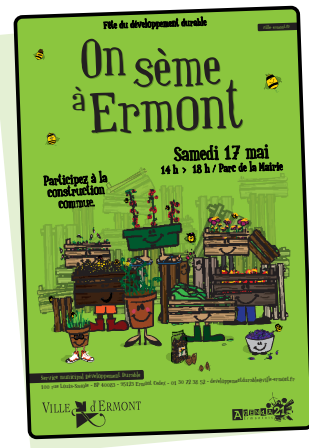
Ni troc, ni argent : Ermont organise son premier marché gratuit

Rendez-vous samedi 7 juin prochain, de 10 h à 17 h, au cœur de la résidence des Carreaux pour participer au premier marché gratuit de la région. Une invitation à donner des objets devenus inutiles ou superflus afin qu'ils profitent à d'autres.

Organisée par la Municipalité d'Ermont en partenariat avec le Syndicat Émeraude, l'association Unis-Cité, Ermont-Habitat, Emmaüs et le conseil de quartier Passerelles/Carreaux/Commanderie, cette manifestation a pour but de valoriser le don d'objets, de promouvoir leur réemploi pour réduire nos déchets, de faire connaître de nouvelles formes de consommation et de créer de la convivialité.

Le principe

Le tout premier marché gratuit a vu le jour à Buenos Aires grâce à Ariel Bosio, un jeune argentin lassé de transporter ses affaires de déménagement en déménagement. Il crée alors le concept de gratifieria ou marché gratuit : un marché non commercial où on peut donner des objets (ou des services) mais aussi en prendre d'autres librement. Il n'y a donc ni échange d'argent, ni troc, le but étant que les objets circulent et profitent à d'autres. Ce principe connaît depuis un vif succès à travers toute l'Amérique latine et aux États-Unis. Le voilà qui débarque en France. Samedi 7 juin, rendez-vous au cœur de la résidence des Carreaux pour participer au premier marché



gratuit d'Ermont. Dès 10 h, les Ermontois pourront déposer et/ou prendre des objets sur les stands tenus par les jeunes volontaires de l'association Unis-Cité, apprendre à réparer leurs appareils détériorés avec un bénévole habitué des Repair Cafés, profiter d'une boisson et d'une pâtisserie offerte par le conseil de quartier, s'informer sur le réemploi et le recyclage avec le Syndicat Émeraude ou simplement déambuler entre les étals. Les objets laissés sur place en fin de journée seront récupérés par la Communauté Emmaüs qui les remettra en circulation au sein de ses structures.

Les règles du jeu du marché gratuit d'Ermont

Le 7 juin à partir de 10 h, les Ermontois sont invités à déposer leurs objets sur les stands du marché gratuit. Mais pour qu'il ne se transforme pas en dépôt d'encombrants, voici quelques règles du jeu à respecter :

- seuls les objets en bon état sont acceptés ;
- pour les objets lourds et volumineux (armoires, gros électroménager, sommiers, etc.), un système d'annonces est mis en place. Il est donc recommandé de préparer à l'avance une affichette avec photos et coordonnées et de la déposer en début de marché sur le stand prévu à cet effet ;
- les objets illicites ou autres objets litigieux (produits dangereux, couteaux, répliques, 2 roues à moteur...) sont formellement interdits ;
- si un bien ne correspond pas aux attentes des visiteurs, il sera donné à une structure locale comme

Emmaüs ou attendra le prochain marché gratuit pour faire le bonheur de quelqu'un d'autre.

Un marché gratuit est basé sur le partage et le don. Les objets pourront être donnés et/ou emportés librement et sans contrepartie, mais dans le respect et la convivialité.

Réparez avant de jeter !

Un bénévole Ermontois, habitué des Repair Cafés, aidera à réparer petit électroménager (lampes, grille-pain, etc.), appareils électroniques et matériel informatique. Attention, la réparation des téléphones portables, des appareils photo et des caméras ne sera pas assurée ce jour-là.

Le principe est simple : il faut apporter son appareil et apprendre à le réparer avec notre expert qui fera de son mieux pour rendre service.

S'informer sur le réemploi et le recyclage des objets

Allonger la durée de vie des objets et les recycler permet de limiter la consommation de matières premières et d'énergie nécessaires à la fabrication de nouveaux produits. C'est pourquoi le Syndicat Émeraude tiendra un stand d'information sur les solutions locales permettant de favoriser le don et le réemploi d'objets toute l'année et sur les différentes filières de recyclage existantes comme les textiles et les déchets d'équipement électriques et électroniques.

Les objets acceptés

Stand 1.

Informatique, téléphonie, son, vidéo (unités centrales, téléphones portables, imprimantes, télévisions, chaînes Hifi, enceintes...).

Stand 2.

Livres, disques, CD, DVD.

Stand 3.

Vêtements, linges et chaussures.

Stand 4.

Objets de décoration, vaisselle, bibelots.

Stand 5.

Jouets et puériculture.

Stand 6.

Appareils électriques (lampes, grille-pain, cafetières, aspirateur...), petits meubles, vélos.

Fête du développement durable

On sème à Ermont

**Samedi 17 mai / 14 h > 18 h
Parc de la Mairie**

Service municipal

Développement Durable

100 rue Louis-Savoie - BP 40083
95123 Ermont Cedex - 01 30 72 38 52
developpementdurable@ville-ermont.fr